

Histoire des arts

Cet enseignement permet d'avoir un contact sensible et approfondi avec des œuvres, de les analyser en les situant dans leur contexte historique.



PRÉAMBULE

Située au carrefour de nombreux champs de connaissances, l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique fondé sur l'approche des œuvres et des formes créées par des hommes, des femmes ou des groupes humains dans un contexte historique, culturel et géographique donné, mais susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques. Cet enseignement permet aux élèves de comprendre les œuvres d'art comme des interprétations, détournements ou remises en cause de celle-ci. L'acquisition d'un corpus de connaissances s'appuie sur une expérience esthétique et sur une démarche de questionnement aussi larges que possible des œuvres et des formes artistiques.

3 h par semaine

AXES DE TRAVAIL

Enjeux et objectifs

L'histoire des arts apprend aux élèves à voir, à entendre, à expérimenter sensiblement les œuvres et les formes artistiques, afin de mieux penser le monde qui les entoure et de devenir des citoyens autonomes et critiques dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires. L'enseignement d'histoire des arts porte sur les grandes formes d'expression artistique qui constituent le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité, en France et dans le monde : arts visuels (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, illustration et bande dessinée, etc.), architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins, musique, cinéma, danse, arts du spectacle, etc. Elle tisse des liens étroits avec la culture littéraire portée par l'enseignement des lettres. Elle permet ainsi la constitution d'un ensemble partagé de références artistiques à valeur universelle. Elle favorise également l'éveil d'une sensibilité avertie grâce à la familiarité avec les œuvres et les formes artistiques disponibles concrètement dans l'environnement immédiat de chacun. Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs de compétences : des compétences d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité ; des compétences d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art ; des compétences d'ordre culturel, destinées à donner à l'élève les repères qui l'aident à construire son autonomie d'amateur éclairé.

Organisation

L'enseignement d'histoire des arts s'appuie sur le partenariat avec des institutions et des services culturels (musées, centres d'art, théâtres, opéras, salles de concert, bibliothèques, archives, etc.), ainsi qu'avec des structures ou associations habilitées. Le programme est organisé autour de deux entrées complémentaires : un projet partenarial à réaliser par les élèves à partir de la fréquentation de lieux ou d'institutions patrimoniaux ou culturels locaux et un ensemble de foyers chrono-géographiques couvrant différents domaines artistiques et recoupant cinq périodes historiques.